



Propositions de points prioritaires pour les Municipales 2020 pour Barrage Nature Environnement

Nous vous proposons de tirer les leçons des dernières années. Nous y avons souvent joué un rôle de lanceurs d'alertes face aux différentes pollutions qui touchaient les habitants du Palais-sur-Vienne, nous avons défendu l'aménagement du territoire pour organiser un mieux vivre. Des problèmes restent, nous nous proposons de les mettre en débat, pour que vous puissiez juger quelle liste prend en compte ou pas nos demandes, si elles font partie de vos préoccupations.

L'urgence du changement climatique, la montée des inégalités et l'augmentation des mobilités ne nous permettent plus de perpétuer un modèle aujourd'hui épuisé. Nous devons changer de modèle. Il est essentiel que l'ensemble de la population puisse intégrer et participer équitablement à la transition écologique et profiter de ses bénéfices possibles (santé, emploi, économie, etc.).

En réponse à ces enjeux majeurs, nous proposons aux listes de s'engager sur deux principes :

Principe A : Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes et associations, pour la mise en œuvre et le suivi des engagements.

Nous avons constaté que la voix des habitants est trop souvent détournée, éludée, voire dédaignée. La prise de décisions par quelques membres du bureau municipal est devenue une pratique coutumière, le Conseil Municipal perdant son rôle délibératif et décisionnel, servant le plus souvent de chambre d'enregistrement ... Notre démocratie est sans doute moins malade de ses institutions que de l'esprit dans lequel nous les faisons fonctionner.

Nous demandons :

Qu'il soit engagé un processus de construction collective de politiques locales, en associant tous les élu·es, les citoyen·nes, les associations, pour la mise en œuvre et le suivi des engagements. _____ ***Pour ou contre***

Certains appellent cela la mise en place d'une démocratie participative :

- **Accroître le pouvoir d'expression des citoyens** dans l'élaboration des projets. _____ ***Pour ou contre***
- **Participation des associations aux commissions municipales** de leur ressort (à l'instar des institutions réglementaires des CCAS et des comités d'hygiène et sécurité). _____ ***Pour ou contre***
- **S'appuyer sur la vitalité associative et l'encourager** en permettant partout le déploiement des initiatives citoyennes, particulièrement en direction des jeunes (Conseil Municipal des jeunes...). _____
_____ ***Pour ou contre***
- **Multiplier les jurys citoyens pour l'évaluation des projets**, des politiques publiques, mais aussi avec un droit d'interpellation du conseil municipal. _____ ***Pour ou contre***
- **Faire en sorte que la minorité soit représentée au Bureau Municipal** et que **la liberté de vote de chaque élu soit admise** en permanence y compris lors du vote du budget. _____ ***Pour ou contre***



Principe B : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

➤ Dans le domaine des compétences de la Communauté Urbaine

• Prévention des déchets :

Même si l'approche de cette question a évolué, des efforts sur le tri sont régulièrement mis en avant, force est de constater au cours des dernières années que la quantité d'ordures ménagères arrivant à l'incinération augmente, montrant l'échec des politiques de tri promues par l'Agglomération de Limoges.

Il faut revoir le programme local de prévention et de gestion des déchets (PLPDMA).

La politique de gestion des déchets souffre d'une approche gestionnaire en recherchant « la moins pire » des solutions. L'essentiel des ressources sur ce sujet continue à être consacré à la collecte et au traitement des déchets qui demeurent l'affaire de spécialistes. Il faut rompre avec cette pratique : **notre objectif, avant de chercher à faire de nos déchets une ressource, est de tout faire pour ne pas transformer nos ressources en déchets.**

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et pour s'approcher au plus près de cet objectif, il faut y associer les citoyens en développant les moyens suivants :

- **Fixer un objectif ambitieux de réduction des OMR (ordures ménagères résiduelles) à 100 kg/an/habitant contre 225kg/an/hab**, ce qui existe dans de nombreuses villes. Aujourd'hui, le respect des règles de fonctionnement d'un incinérateur entraîne des coûts de plus en plus élevés (environ +40% en 10 ans). La seule solution qui est économiquement acceptable pour la population est de réduire le tonnage des déchets. _____ ***Pour ou contre***
- **Mettre en place la tarification incitative, outil indispensable pour un tri plus responsable des citoyens** : sous quelque forme que ce soit - redevance incitative et redevance spéciale pour les professionnels, tarification incitative... _____ ***Pour ou contre***
- **Initier et soutenir une démarche volontariste pour sortir les biodéchets des OMR** (règle européenne obligation déc. 2023) tri à la source, compostage de proximité, collecte séparée... _____ ***Pour ou contre***
- **Remettre en vigueur la consigne des bouteilles en verre et en plastique recyclable remboursée au client à la reprise** installation de machines à consigne comme pratiqué dans d'autres pays européens. _____ ***Pour ou contre***
- **Élimination des déchets :**
 - **Lancer un débat citoyen sur les scénarios possibles pour éliminer les déchets** (ex. d'Angoulême, après 18 mois de débat sur 6 scénarios possibles, le choix a abouti à la fermeture de l'incinérateur, une prévention et un tri maxi et un stockage avec stabilisation. La quantité d'OMR est passée de 250kg/an/habitant à moins de 100 kg). _____ ***Pour ou contre***
 - L'incinérateur de Beaubreuil est en fin de vie, le coût d'un incinérateur de même capacité dépasserait plus de 100 millions d'€; **avec l'objectif de diviser par deux les OMR collectées** (actuellement 225kg/an/habitants sur l'Agglomération) **une forte diminution des capacités d'incinération**, qui reste la plus mauvaise solution en termes de coût et de santé publique, **pourrait être prévue.** _____ ***Pour ou contre***



- Dans tous les cas, **si le choix d'un nouvel incinérateur était retenu, nous demandons un engagement de le déplacer sur un site ayant moins de population**, afin de laisser respirer les gens de Beaubreuil, Le Palais-sur-Vienne et Rilhac-Rancon particulièrement touchés par les retombées de l'incinérateur actuel. _____ ***Pour ou contre***
- **Maintien** (voire généralisation à toute la CU) **de la gestion de l'eau en régie municipale** et maintien du tarif (cas du Palais). _____ ***Pour ou contre***
- **Développement de la Sablière** et rétablissement de l'autorisation de baignade car seul lieu de loisirs de la CU avec baignade gratuite en milieu naturel. _____ ***Pour ou contre***
- **Effacement des barrages sur la rivière du Palais** et **arrêt des pollutions du tout-à-l'égout dans la rivière du Palais lors des crues**. _____ ***Pour ou contre***
- **Création d'une piste cyclable et piétonne** entre le Palais-sur-Vienne et le lycée professionnel Saint Exupéry. _____ ***Pour ou contre***
- **Gratuité des transports en commun**. _____ ***Pour ou contre***
- **Mise en double voie de la N147 sur toutes les zones de dépassement et de suppression des zones accidentogènes** et pas de concessions au privé. _____ ***Pour ou contre***
- **Suppression du projet de contournement Est de Limoges**. _____ ***Pour ou contre***
- **Appui pour obtenir la modernisation de la ligne POLT** en complément de la régénération en cours pour parvenir à une liaison ferroviaire Limoges-Paris en 2h30. _____ ***Pour ou contre***
- **Remise en cause des transports public et aériens** : interrogation sur le financement de l'aéroport avec prise en compte du bilan carbone. _____ ***Pour ou contre***

➤ **Dans le domaine des compétences communales**

Initier une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

- **Restauration scolaire** : repasser en liaison chaude avec plus de Bio et de local. _____ ***Pour ou contre***
- **Suppression de tous les conditionnements jetables à usage unique**, notamment dans la cantine scolaire. _____ ***Pour ou contre***

Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public incluant : _____ ***Pour ou contre***

- **Investissements autoconsommation pour les bâtiments communaux**. _____ ***Pour ou contre***
- **Restructuration des groupes scolaires** avec exigences HQE (Haute Qualité Environnementale), incluant leur mise en accessibilité des 2 groupes non adaptés. _____ ***Pour ou contre***



- **Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux** afin de respecter l'engagement pris par la municipalité auprès du préfet en 2016, suite au non-respect de la loi de 2005. _____
Pour ou contre
- **Rénovation des candélabres et extinction de ces derniers la nuit**, avec détection de présence dans certaines parties de la commune. _____
Pour ou contre
- **Proportion de logements sociaux à atteindre pour être en conformité avec la loi et réhabilitation des logements sociaux abandonnés.** _____
Pour ou contre
- **Pas de dépôts sauvages de la part des services municipaux.** _____
Pour ou contre
- **Suivi du respect des servitudes sur tous les sites de la commune soumis à l'obligation de surveillance des pollutions résiduelles** (FCP, VALDI, CGEP, SOLIC, WATTELEZ, Dépôt TOTAL, laboratoire FUJIFILM). _____
Pour ou contre

